

**Conseil des écoles maternelle et élémentaire
la Rose et le Renard
L' Houmeau
19 avril 2012**

Etaient Présents :

Pour l'administration:

Mme Arthus, DDEN (déléguée départementale de l'éducation nationale)

Pour les écoles:

Mme Billandon-Gonzalez, directrice de l'école élémentaire
Mme Chemin, directrice école maternelles
Mme Roy, enseignante CE1/CE2
M. Soares, enseignant CE2/CM1
Mme Guet, enseignante PS/MS

Pour les parents d'élèves:

Mme Reydet, parent d'élève maternelle suppléante
Mme Pilet, parent d'élève maternelle titulaire
Mme Rouzière, parent d'élève maternelle titulaire
Mme Sarion-Jacob, parent d'élève maternelle suppléante

M. Ballandras, parent d'élève élémentaire titulaire
M. Monnereau, parent d'élève élémentaire titulaire
Mme Richez, parent d'élève élémentaire titulaire

Etaient excusés :

Mme Bouhier-leQuillec parent d'élève élémentaire titulaire
Mme Bégau parent d'élève élu titulaire
Mme Decourt parent d'élève élu titulaire
M. Grolleau parent d'élève élu suppléant
Mlle Calluud professeur des écoles ($\frac{3}{4}$ temps)
M. Groscolas, maire de la commune

Désignation de secrétaire de séance :

M. Ballandras, parent d'élève

ORDRE DU JOUR

1. Effectifs des écoles à la rentrée 2012:

Ecole maternelle:

A ce jour, 74 enfants sont inscrits ou en cours d'inscription pour la rentrée 2012.

Cet effectif se répartit de la façon suivante:

PS: 27 MS: 22 GS: 25

D'autres parents sont allés s'inscrire en mairie mais ne se sont pas encore manifestés à l'école.

Une ouverture de classe a été prononcée par le Directeur des services départementaux de l'Education Nationale.

Ecole élémentaire :

A ce jour, 107 élèves sont inscrits pour la rentrée 2012.

L'ouverture d'une 5ème classe serait envisagée à compter de 113 élèves.

Les inscriptions se feront sur rendez-vous durant le mois de mai 2012.

la répartition par niveau est la suivante :

CP : 20

CE1 : 27

CE2 : 13

CM1 : 24

CM2 : 23

Toute augmentation significative du nombre d'inscrits sera signalée à M.L'Inspecteur de l'Education Nationale.

2. PROJETS PEDAGOGIQUES EN COURS :

Ecole maternelle:

Cette période a été axée sur les petites bêtes du jardin et plus spécifiquement sur les abeilles.

L'association « les ailes de la vie » est intervenue avec les enfants de MS et GS pour mieux nous les faire connaître:

Nous sommes parties des connaissances premières des enfants que nous avons enrichies à l'aide de posters , de livres documentaires et d'une vidéo.

- ce que fait une abeille: la récolte du nectar qu'elles

transformeront en miel, comment elles récupèrent le pollen des fleurs

- sa morphologie
- son rôle dans la nature (pollinisation)
- Parallèlement, « Nature et environnement 17 » nous a appris à construire des abris pour les petites bêtes de notre jardin et à différencier les insectes des autres petites bêtes.

Nous irons voir un peu plus tard au cours du printemps s'ils sont habités.

Ces animations ont été financées par l'association Ecole en Marche.

Par ailleurs, nous avons continué les plantations dans notre jardin: des petits pois, des fèves, de l'ail, des oignons et aujourd'hui nous avons planté des pommes de terre.

A tout cela se sont ajoutées 2 sorties au musée des beaux arts:

- 1 pour les MS le 5 avril
- 1 pour les GS le 19 avril

au cours desquelles les enfants se sont familiarisés avec les couleurs chaudes et froides à la manière de Chaissac (peintre vendéen)

Ecole élémentaire:

Classe du CP :

Rallye-math:

Les élèves ont participé au rallye-math de la circonscription. C'est un ensemble de problèmes proposés par l'équipe des conseillers pédagogiques de la circonscription que les élèves doivent résoudre en groupe, proposer une solution, la discuter et en choisir une validée par le groupe à proposer à la correction. Les résultats seront connus prochainement. Les classes sélectionnées iront disputer la finale le 26 juin dans une école de La Rochelle.

Voyage lecture :

C'est un voyage autour de plusieurs albums proposé par la médiathèque Michel Crépeau, représentée par Mme Laure Barbezan. Celle-ci est intervenue pour présenter, mettre en scènes 10 albums et donner envie aux enfants d'aller plus loin dans leurs lectures. Le projet consiste à s'inspirer d'un des albums et de créer un album collectif pour le présenter à une autre classe. Notre classe a créé un livre magique : « les rois et reines ». Une version électronique du livre a été créée qui nous a permis de travailler différentes disciplines : arts visuels, expression écrite : formules magiques, utilisation de l'appareil photo numérique, enregistrement etc,,

Une version papier sera imprimée et présentée à une classe de GS le 21 juin prochain à la médiathèque. Cette présentation sera suivie d'une visite guidée des locaux.

EPS:

Depuis le mois de février, les élèves ont pu s'initier à la natation scolaire dans le bassin de Palmilud à Périgny tous les jeudis matins.

Une activité « cirque » a été mise en place tous les vendredis dans la salle polyvalente.

Les CP ont pu s'initier à l'acrosport et présenteront un petit spectacle au mois de mai à la Grande Section maternelle.

Classe du CE1-CE2 :

Voyage lecture :

Même projet que la classe du CP. La bibliothécaire vient présenter 10 livres dans la classe, tout en laissant aux élèves le soin de terminer la lecture chez eux. Les albums prêtés par la médiathèque sont mis en réseau dans la classe et chacun peut les lire chez lui tranquillement.

Spectacle au Carré Amelot : « Boucle d'Or »

Les élèves du CE1/CE2 ont assisté au spectacle de « Boucle d'Or 33 versions ». ce spectacle a donné lieu à un travail sur le conte. L'enseignante de la classe que ce spectacle était un peu difficile pour les élèves.

Classe du CE2/CM1:

Les élèves sont allées au pôle nature de Taugon, où ils ont découvert le matin les marais mouillés et desséchés. L'après-midi, ils ont participé à des ateliers divers sur les différents types de terre rencontrées dans les marais : sable, brie, terre etc

Rallye-math :

Tout comme les élèves du CP, les élèves du CE2/CM1 ont participé à un rallye math organisé par l'équipe des conseillers pédagogiques de La Rochelle ouest.

Classe du CM1-CM2 :

- une sortie à La Coursive : La Petite sirène
- le Rallye math

3. FÊTE DE L'ECOLE :

La fête de l'école aura lieu le samedi 23 juin de 14h à 18h. En raison des travaux dans l'école élémentaire, la fête ne pourra pas s'y dérouler.

Aussi a-t-il été envisagé plusieurs autres lieux :

- l'école maternelle, mais se pose le problème des toilettes adultes, car il est hors de question que les toilettes de l'école soient utilisées, cela occasionnerait en effet une circulation dans les locaux de la maternelle, ce qui n'est pas envisageable.

- Le terrain devant les écoles pourrait être utilisé avec accès aux toilettes de la salle polyvalente. Or, la salle est occupée par le gala de danse cette fin de semaine là.

Donc deux solutions sont proposées :

- louer des sanitaires chimiques
- demander à utiliser les toilettes de la salle polyvalente de 14h à 18h et s'engager à les rendre propres pour le spectacle de danse du soir.

Mme Richez et M.Monnereau se proposent pour s'occuper de la location des sanisettes (prix et financement).

La fête se déroulera comme suit :

- spectacles des élèves
- tombola
- buvette et vente de gâteaux

4. STAGES DE REMISES A NIVEAU :

Trois stages de remise à niveau ont été programmés cette année scolaire :

- du 27/02/2012 au 02/03/2012: stage réservé aux élèves du CM2. Il a eu lieu à l'école de Lagord, 4 élèves de notre école ont été proposés et ont bénéficié de cette semaine d'aide individualisée.
- Du 23/04/2012 au 27/04/2012: stage réservé aux élèves du CM1. 2 élèves de notre école sont concernés. Le stage se déroulera dans notre école et sera encadré par M.Soarés.
- Fin août : stage réservé aux élèves du CM2 qui aura lieu dans les locaux du collège Jean Guiton.

Ces stages concernent les élèves du secteur : Lagord, Nieul, Marsilly et L'Houmeau. Ils sont gratuits. le transport reste à la charge de la famille. Ils ont lieu tous les matins de 9h à 12h, y compris le mercredi.

Les élèves sont désignés par les enseignants et ne participent aux stages qu'après autorisation de leurs parents ou responsables légaux.

Ces stages permettent aux élèves d'aborder des points précis du programme et de travailler des compétences non acquises . Les élèves sont répartis en petits groupes, 6 maximum, et permet une individualisation du travail dans un climat de confiance.

5. Questions diverses :

- aménagement de la cour

La cour de l'école doit être refaite durant le mois de juillet.
Une proposition d'aménagement a été élaborée par les enseignants
et est proposée aux parents d'élèves ;
Cette proposition comprend :

- des marquages au sol : terrain de « basket » avec panier et 2 jeux pour les plus petits (marelle, escargot)
- une zone réservée au « football » avec des buts amovibles
- 2 zones « vertes » : 2 arbres et des plantations autour ainsi qu'une zone de jardinage dans la continuité du jardin de l'école maternelle, le long du mur à côté du bureau.
- Installation de 2 bancs sous les arbres

L'équipe enseignante souligne l'importance de planter des arbres, car il n'y a pas d'ombre dans la cour, après les travaux, il ne reste plus qu'un seul arbre et le préau en cas de grosse chaleur n'est pas un endroit frais, bien au contraire, c'est un endroit étouffant et très bruyant.

Un parent d'élève paysagiste fera un plan avec un logiciel professionnel qui sera présenté à la mairie et à tous les parents.

- Horaires de l'école élémentaire :

Un petit rappel sur les horaires de l'école a été fait en direction de toutes les familles, suite à plusieurs retards (20 à 25 mn) constatés à la sortie de 16h45 et non signalés

La directrice rappelle que seuls les élèves inscrits en garderie peuvent y être remis en cas de retard.

Les enseignants de l'école élémentaire demandent aux parents de bien vouloir respecter les horaires ou de les prévenir en cas de retard, car l'entrée se faisant par la porte de la rue Raymond Jean, la vue d'ensemble est très restreinte et ne nous permet plus de vérifier que chaque enfant part bien avec sa famille (surtout pour les plus jeunes).

- Interclasse:

Les parents d'élèves s'interrogent sur la possibilité d'ouvrir la bibliothèque, la salle d'arts plastiques ou la salle informatique, afin que les élèves qui le souhaitent puissent bénéficier de moments calmes, d'autant que l'interclasse est longue (45mn en moyenne) et que la promiscuité entraîne plus de bruit et d'agitation en raison de la réduction de la surface de la cour, occasionnée par les travaux. Les parents prendront rendez-vous avec M. Le Maire pour discuter de l'aménagement de la cour et de l'interclasse.

FIN DE LA SEANCE : 19h45

Les secrétaires de séance :

Mme Chemin

Mme Billandon Gonzalez